

BACHELOR 3 MÉTIERS DU MARKETING ET DE L'ÉVÉNEMENTIEL SPORTIF



SAINT
REMI



COLLEGE
DE PARIS

En partenariat avec le Collège de Paris

Le Bachelor Métiers du marketing et de l'événementiel sportif permet aux passionné·e·s de sport de se former et de se professionnaliser dans ce secteur. Il permet de renforcer les connaissances en marketing, communication, management dans l'univers sportif. Il s'adresse aux étudiant·es ayant validé deux années (bac + 2) dans le management du sport, la communication ou plus largement dans le domaine commercial.

Le Bachelor Métiers du marketing et de l'événementiel sportif permet d'allier sa passion pour le sport et la poursuite d'études.

Dynamisme, autonomie, esprit d'équipe, ténacité, capacité d'organisation sont les profils recherchés.

Le Bachelor mène à l'obtention du titre RNCP de niveau 6 "Responsable du développement et du pilotage commercial" délivré par l'association pour le le Collège de Paris par arrêté du 30 mars 2020.



Pourquoi choisir l'apprentissage ?

La formation par apprentissage permet à l'étudiant-e de bénéficier d'une prise en charge financière totale des frais de scolarité (l'entreprise paye la formation). Elle va permettre d'obtenir une rémunération chaque mois ainsi que le statut "salarié".

L'alternance vous apportera également une expérience professionnelle de 12 mois et vous permettra d'obtenir un diplôme identique à celui délivré lors de la formation initiale. Pas de routine, pas le temps de s'ennuyer.

Que faire après le Bachelor ?

À l'issue de la formation, deux possibilités envisageables :

➤ Insertion dans la vie professionnelle :

Chargé-e de projet événementiel sportif, responsable marketing sportif, agent de joueurs, chef-fe de marque, stadium manager...

➤ Poursuite d'études :

Les étudiant-es peuvent poursuivre leurs études en M1 et M2 (4ème et 5ème année) en Chef-fe de projet domaine sportif

Le programme ?

- Des matières générales : plan d'actions commerciales, analyse de marchés, marketing stratégique, anglais...
- Des modules spécialisés : connaissance et relations avec les médias, sport pro, agents et contrats, gestion de projets événementiels...

La démarche à suivre ?

- 1 Contacter par mail la responsable de la formation : florence.caron@ufafresc.fr
Condition d'admission : sur dossier et entretien.
- 2 Rechercher une entreprise avec la responsable de la formation.
- 3 Signer le contrat d'apprentissage afin de valider l'intégration définitive.

